

l'étranger. M. King nomme sans délai Vincent Massey au nouveau poste de ministre plénipotentiaire du Canada à Washington. Après cette nomination, le bureau de Paris reçoit le statut de légation et une autre légation est également ouverte à Tokyo. Même si les dirigeants des missions à l'étranger accèdent à leur poste par nomination partisane, M. Skelton entreprend de mettre en place un service extérieur moderne composé de fonctionnaires promus en fonction du mérite.

À compter de 1927, les recrues entrent au Ministère, à quelques exceptions près, sur la base d'un concours. M. Skelton cherche à recruter des agents qualifiés possédant un diplôme de deuxième cycle et pouvant s'acquitter immédiatement de tâches importantes, et il arrive à ses fins. Parmi ceux qui

entrent au Ministère vers la fin des années 1920, on trouve des sommités à venir, notamment Lester Pearson, Norman Robertson et Hugh Keenleyside.

En 1930, on compte 16 agents du Ministère au Canada et à l'étranger, dont un tiers de francophones, même si la langue de travail du Ministère, comme celle de la fonction publique en général, est l'anglais. Trop petit pour intégrer des spécialistes, le Ministère privilégie les généralistes, et cette politique prévaudra encore de nombreuses années. M. King est satisfait de ce qu'il considère alors comme « le plus visible et, à certains égards, le plus important des ministères du gouvernement ».



14 La délégation canadienne à la Conférence impériale de 1926, tenue à Londres, contribue à ce que les anciennes colonies britanniques obtiennent le droit de déterminer leur politique étrangère et d'avoir leurs propres missions à l'étranger. De gauche à droite : le ministre de la Justice et procureur général Ernest Lapointe, le premier ministre et secrétaire d'État aux Affaires extérieures W.L. Mackenzie King, l'industriel Vincent Massey et le haut-commissaire au Royaume-Uni Peter Larkin. (Source : Bibliothèque et Archives Canada, C-001690)